



**PROGRAMME PONCTUEL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE
POUR ACTIVITÉS DE CAMP EN SCOUTISME - ÉTÉ 2022**
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel principal :

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DEMANDE POUR L'ORGANISME

Nom, prénom :

Fonction ou titre au sein de l'organisme :

Téléphone :

Courriel :

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

À la suite de l'octroi de la subvention, l'organisme doit s'engager à souligner la collaboration de la municipalité en lien avec les activités et les projets soutenus (états financiers, site web, médias sociaux, etc.). **Précisez de quelle manière vous prévoyez le faire.**

3. DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Décrivez-nous votre projet et les activités qui y seront réalisées.

Veuillez compléter les informations suivantes :

Date du projet :

- Début :
- Fin :

Nombre de jours du camp :

Nombre d'accompagnateurs :

Nombre de participants attendus :



**PROGRAMME PONCTUEL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE
POUR ACTIVITÉS DE CAMP EN SCOUTISME - ÉTÉ 2022**
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN

4. MONTAGE FINANCIER PRÉVISIONNEL

Veillez compléter le montage financier du projet en détaillant les revenus et dépenses anticipées. La Ville de Laval accordera une subvention permettant de rembourser un maximum de 50 % des frais liés à l'**hébergement**, aux **activités et à l'animation**, à l'**alimentation** ainsi qu'au **transport des participants**.

Un document interne de votre organisme peut également être accepté.

| COÛT DU PROJET | | SOURCE DE REVENUS | |
|-------------------------------|-------|------------------------------------|---------|
| Détails | Coûts | Détails | Montant |
| Hébergement | | Contribution de l'organisme | |
| Activités et animation | | Subvention – Ville de Laval | |
| Alimentation | | Autres | |
| Location - transport | | | |
| TOTAL | | TOTAL | |



RAPPEL DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT ET ADRESSE D'ENVOI

Les organismes devront faire parvenir le formulaire de demande d'assistance financière dûment rempli à la Ville de Laval, accompagné des documents exigés, par courriel à l'adresse suivante : **soutien vie communautaire@laval.ca**. La date limite pour le faire est fixée au **10 juin 2022**.

RAPPEL DES DOCUMENTS REQUIS LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE

1. Une résolution du conseil d'administration de l'organisme demandeur :
 - a. Autorisant le représentant à agir au nom de l'organisme et à signer tout document avec la Ville de Laval ;
 - b. Confirmant que les activités offertes dans le cadre de cette demande respectent les normes de sécurité mises en vigueur par l'association nationale à laquelle l'organisme demandeur est membre.
2. Les soumissions détaillées en lien avec les dépenses admissibles :
 - a. Pour les camps « clé en main » : la/les soumissions doivent présenter les informations suivantes :
 - i. Nom de l'organisme ;
 - ii. Dates de l'activité, de la réservation et/ou de la location ;
 - iii. Détails de l'achat ;
 - iv. Nombre de participants (réservation d'hébergement seulement) ;
 - v. Montant total.
 - b. Pour les autres types de camps (exemple : camping) : les soumissions pour les dépenses de **l'hébergement**, des **activités et animations** et **location de transport** doivent présenter les informations suivantes :
 - i. Nom de l'organisme ;
 - ii. Dates de l'activité, de la réservation et/ou de la location ;
 - iii. Détails de l'achat ;
 - iv. Nombre de participants (réservation d'hébergement seulement) ;
 - v. Montant total.

RAPPEL EN LIEN AVEC LA REDDITION DE COMPTE

À la suite de l'octroi de la subvention, l'organisme s'engage à compléter et à remettre une reddition de compte à la Ville de Laval au plus tard le **30 septembre 2022**.

Pour compléter son rapport, l'organisme devra conserver **toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses admissibles encourues** et réalisées dans le cadre du présent projet.